



## BIP MOBILE

Un dispositif de la gamme  
de téléassistance Bip Tranquille

Des solutions adaptées à chaque situation



### Pour qui :

personnes  
autonomes à  
domicile et en  
extérieur

### Composition :

un boîtier discret avec  
bouton d'alerte et  
géolocalisation

### Utilisation :

à poser sur support  
ou à garder avec soi  
en extérieur



# Mes revenus, mon tarif

	Revenu annuel de référence*	Abonnement mensuel	Crédit d'impôt de 50% déduit**
A	de 0 à 5 500 €	28,00 €	14,00 €
B	de 5 501 à 10 500 €	32,00 €	16,00 €
C	au-dessus de 10 500 €	35,00 €	17,50 €

\*sur la base de l'avis d'imposition : revenu annuel de référence = revenu fiscal de référence/nombre de parts

Frais de mise en route : **49 €**

## Services et options complémentaires

Société d'intervention en complément ou en cas d'absence du réseau de proches : **abonnement de 6,50 €/mois** selon localisation et condition d'accès au logement + intervention : **55 €**



Socle de chargement supplémentaire  
**35 €/unité**



Clip-ceinture  
**40 €/unité**



Bouton d'appel supplémentaire  
**3 €/mois**



Coffre à clés  
**35 €/unité**



Bracelet détecteur de chutes brutales  
**5 €/mois**

## Nous contacter

# 03 84 86 27 99

[biptranquille.jura@abrapa.asso.fr](mailto:biptranquille.jura@abrapa.asso.fr)

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

\*\*Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'art. 199 sexdecies du Code Général des Impôts.

TVA non applicable (Article 293B de code Général des Impôts).